

➤ COMPOSANTES DE LA FORMATION

Théorie et réglementation :

- surveillance et responsabilités,
- les lieux de surveillance,
- la réglementation nautique,
- la prévention des noyades,
- l'organisation des secours,
- le vent et la mer.

Techniques de sauvetage aquatique :

- approche du noyé,
- prise de la victime au fond,
- remontée à la surface,
- maintien de la victime,
- remorquage,
- sortie de l'eau,
- parades aux prises du noyé.



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

➤ EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Avoir 17 ans révolus au jour de l'examen
- Être titulaire du PSE1 minimum
- Être reconnu apte médicalement

➤ CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site de la FFSS : www.ffss.fr

➤ PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE
BNSSA	<p>Surveillance des baignades d'accès gratuit et, dans certains cas, surveillance de baignade d'accès payant. Conditions pour les baignades d'accès payant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si le titulaire assiste un Maître-Nageur Sauveteur. Il ne peut alors surveiller seul les bassins (Article D322-13) - si une dérogation préfectorale a été accordée à l'établissement. Cette dérogation est accordée dans des cas précis ou, lors de l'accroissement saisonnier des risques, l'exploitant de l'établissement concerné a préalablement démontré qu'il n'a pu recruter du personnel portant le titre de maître-nageur sauveteur. Dans ce cas, le titulaire du BNSSA peut assurer la surveillance sans la présence de Maîtres-Nageurs Sauveteurs.